

**Réunion conjointe des Groupes de travail I et III du  
Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)  
6 juin 2008  
Projet d'organigramme**

À la suite des débats qu'il a tenus le 6 mai sur la structure du Siège de la FAO, le Groupe de travail 3 du CoC-EEI a demandé à la Direction de lui présenter ses propositions de restructuration du Siège, compte tenu des vues exprimées par les membres, pour lui permettre de poursuivre son examen de la question et de présenter ses suggestions au CoC-EEI. On trouvera donc ci-après, pour examen, le premier projet d'organigramme portant sur le Siège de la FAO, avec les observations suivantes:

- Conformément aux recommandations de l'EEI et aux vues exprimées par les Groupes de travail du CoC-EEI, il serait très utile de bénéficier des orientations des membres quant aux priorités de l'Organisation, pour examiner et réviser les premières propositions de la Direction concernant un nouvel organigramme du Siège de la FAO.
- L'examen détaillé vient de commencer. Il doit présenter, pour la fin de septembre 2008, un modèle fonctionnel de haut niveau couvrant les services administratifs et « *les répercussions de ce modèle fonctionnel sur la structure organisationnelle, l'exécution des programmes et la déstratification au sein de la FAO* ». Il comprendra « *une présentation initiale d'une gamme de coûts et d'économies et d'un échéancier pour la mise en œuvre de ce modèle* ». Les recommandations des consultants et les vues des membres sont donc, là aussi, nécessaires avant la présentation d'une proposition rationnelle, sous sa forme définitive.
- Cette proposition comprend des gains d'efficience d'un montant de 22,1 millions d'USD, prévus dans le PTB 2008-09. En conséquence, treize postes de niveaux D-1 et D-2 ont été éliminés au cours de cet exercice biennal, après de vastes consultations qui ont eu lieu dans la première moitié de 2008, comme indiqué dans le projet d'organigramme joint en annexe.
- Il convient de noter que le projet d'organigramme tient également compte de changements apportés dans des domaines où les membres avaient donné des orientations précises, à savoir:
  - Création d'un Bureau autonome de l'Évaluation dirigé par un Directeur de niveau D-2, faisant rapport directement au Directeur général et aux Organes directeurs.
  - Établissement d'une fonction de l'Éthique.
  - L'étendue des responsabilités est réduite à un niveau gérable à tous les niveaux, y compris le Directeur général, avec la création de deux postes de Directeur général adjoint. De plus, le premier niveau hiérarchique des Représentants de la FAO est constitué par les Bureaux sous-régionaux.
- Afin de mieux appuyer la réforme des politiques et méthodes relatives aux ressources humaines que les membres appelaient de leurs vœux – réforme qui est également une condition préalable au changement de culture – la Division de la gestion des ressources humaines est structuré comme un bureau indépendant faisant rapport directement à un Directeur général adjoint.

En bref, la Direction tient à souligner que les changements qui pourraient s'avérer nécessaires afin de réaliser de nouvelles économies (en plus des 22,1 millions d'USD prévus dans le PTB 2008-09) devraient être idéalement envisagés une fois que les membres se seront prononcés sur les priorités d'ensemble de l'Organisation et sur l'examen détaillé.